



**API · AIBCN**  
**Associations de parents d'élèves de Bois-Colombes**

**Objet : Rappel de nos sollicitations du 19 juin 2026 – épisode caniculaire et conditions d'accueil dans les établissements scolaires**

Monsieur le Maire,

Par courrier du 19 juin 2026, l'AIBCN a alerté sur l'urgence de mettre en œuvre un plan canicule conforme aux préconisations du Ministère de l'Éducation Nationale. Cette démarche a également été engagée par l'API. À ce jour, les associations de parents d'élèves n'ont reçu aucune réponse à ces interrogations légitimes, alors que la vigilance rouge canicule est activée et que les températures en classe dépassent les seuils de confort fixés par les autorités sanitaires.

Dans le contexte actuel, marqué par de fortes chaleurs et de nombreuses interrogations exprimées par les familles et les équipes éducatives, un dialogue régulier entre la municipalité et les associations de parents d'élèves apparaît particulièrement important afin de partager les informations disponibles et les actions engagées pour garantir les meilleures conditions d'accueil possibles.

**Communication municipale en décalage avec la réalité du terrain**

Lundi, la mairie a adressé aux familles deux courriels successifs, le second annulant et remplaçant le premier. Dans un contexte déjà marqué par de fortes inquiétudes, cette succession de communications a pu générer de l'incompréhension. Entre les deux versions, plusieurs éléments ont disparu ou ont été modifiés : la mention des ventilateurs déjà livrés, des films sur les vitres et des voiles d'ombrage ; le mot « brumisateurs », remplacé par « jeux d'eau ». Ces évolutions ont suscité des interrogations parmi les familles quant au déploiement effectif des mesures et à leur application dans l'ensemble des établissements mettant également en exergue aussi l'hétérogénéité des dispositifs en fonction des établissements, contraire au principe d'égalité du service public.

Parallèlement, une communication a été diffusée sur les réseaux sociaux par la municipalité. Or, cette communication est en décalage avec la réalité du terrain. Ce sont principalement les équipes éducatives — et parfois les familles elles-mêmes — qui se mobilisent, souvent de leur poche, pour tenter de faire baisser la chaleur en classe. Si les efforts engagés par la municipalité sont bien identifiés, les témoignages recueillis auprès des établissements montrent que les équipes éducatives et les familles demeurent fortement mobilisées pour adapter les conditions d'accueil aux fortes chaleurs. Les mesures municipales annoncées restent insuffisantes, tardives ou encore expérimentales, là où d'autres communes voisines ont déployé des équipements visibles et opérationnels dès le premier jour d'alerte.

**Ce que nous remontons des établissements :**

Les informations recueillies auprès des directions d'école, des équipes pédagogiques et des familles convergent sur plusieurs constats :

- Des températures comprises entre 30 °C et 37 °C relevées dans certaines classes, parfois dès le matin, avec plusieurs situations de mal-être signalées chez les élèves malgré les efforts des personnels.
- Ventilateurs peu efficaces au-delà d'un mètre ; absence de toiles d'ombrage installées au moment des alertes ; brumisateurs annoncés non déployés ou à la marge.
- Points d'eau insuffisants : quand cela a été mis en place dans les écoles, un seul tuyau d'arrosage pour des centaines d'enfants, piscines de cour improvisées par les équipes, parents prêtant du matériel.
- Distribution par la mairie de « Mr Freeze » aux élèves — symbolique voire cosmétique au regard de l'ampleur du risque sanitaire.
- Des difficultés rencontrées par certaines familles pour organiser la garde de leurs enfants, notamment lorsqu'elles ont besoin de justificatifs à transmettre à leur employeur.
- Créneaux en salles climatisées, piscine ou cinéma sollicités auprès de la mairie : attribution au jour le jour et surtout très insuffisants au regard du nombre d'établissements concernés, bien que nous saluons cette initiative.

Dans plusieurs écoles, les conditions d'accueil restent supportables grâce à la forte mobilisation des personnels, à l'implication des familles et à une baisse importante de la fréquentation. Cette mobilisation collective mérite d'être saluée, mais elle ne saurait constituer à elle seule une réponse durable face à des épisodes climatiques dont la fréquence et l'intensité sont appelées à augmenter. L'année se termine mais dans le cas contraire, est-ce la scolarité de nos enfants qui aurait été mise en péril ?

Cette situation invite à nous interroger collectivement sur notre capacité à faire face à des épisodes de chaleur plus longs et plus fréquents. Elle souligne la nécessité pour les pouvoirs publics de renforcer les dispositifs de prévention et d'adaptation afin de garantir des conditions d'accueil compatibles avec les exigences de santé et de sécurité.

Les parents souhaitent des résultats probants, mesurables en température, en sécurité sanitaire et en dignité d'accueil autant pour les enfants que pour le personnel. Cela passe par :

- Une réponse écrite à nos sollicitations du 19 juin 2026, ainsi qu'au présent courrier.
- Une audience des associations de parents d'élèves avec vous Monsieur le Maire, en sus de cette réponse écrite — minimum requis pour restaurer un dialogue nécessaire et constructif sur un sujet urgent et d'intérêt général.
- Le renforcement immédiat des dispositifs de protection et de rafraîchissement dans les établissements les plus exposés : protections solaires effectives, dispositifs de rafraîchissement adaptés, identification de salles de repli accessibles et mobilisation de tous les espaces permettant d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions.
- La présentation d'un calendrier clair des actions engagées, de leur déploiement et de leurs échéances à court et long terme.

Nous demeurons pleinement disponibles pour contribuer, dans un esprit de dialogue et de co-construction, à l'image du groupe de travail annoncé par Madame Colombel ce mardi, permettant l'élaboration d'un plan canicule durable et adapté aux réalités des établissements de notre commune. L'urgence de la situation appelle désormais à des réponses rapides,

concrètes et visibles afin de garantir aux élèves comme aux personnels des conditions d'accueil compatibles avec les impératifs de santé et de sécurité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

**Pour l'API**

Association Indépendante de Bois-Colombes Sud

*Christèle Lechartier et Tiphaine Fargetton - Co-présidentes de l'API*

**Pour l'AIBCN**

Association Indépendante de Bois-Colombes Nord

*Kevin Sériné - Président de l'AIBCN*